

Conseil du 18 septembre 2015

A l'ordre du jour du conseil municipal qui s'est déroulé vendredi soir, la voirie a été évoquée et notamment les travaux entrepris depuis deux mois aux carrefours du Creux et de la Lye. Jean-Pierre Réty, en charge du dossier a signalé que ces derniers se terminent dans les délais prévus. Il reste à effectuer la couche de roulement et le plateau surélevé qui seront réalisés les mardi 29, mercredi 30 septembre et le jeudi 1er octobre, ce qui nécessitera trois jours de fermeture complète de la départementale 933. La pose des fourreaux du panneau d'information a été effectuée et les cinq nouveaux candélabres d'éclairage public sont en cours d'installation. Enfin un branchement d'eau pour l'arrosage sera positionné sur l'espace vert dans le milieu de la semaine prochaine

A la Croix Verte, un rétrécissement de la rue du Chemin Vieux va être mis en place avec des chicane provisoires pour permettre un ralentissement des véhicules. Par ailleurs, une campagne de marquage au sol va être engagée prochainement sur toute la commune.

Cimetière :

La commune envisage de se doter d'un deuxième columbarium.. Le choix s'orienterait vers un monument de quinze cases pouvant contenir jusqu'à quatre urnes. D'autres aménagements sont prévus pour matérialiser le jardin du souvenir. Les devis sont en cours d'étude.

Logement de la cure :

En accord avec le diocèse, il a été décidé de mettre en location le logement de la cure, inoccupé depuis plusieurs mois. Le locataire choisi entrera dans les lieux le 15 octobre.

Scolaire :

228 enfants, encadrés par 15 animateurs et un référent, sont inscrits aux Tap. Camille Jullien a été reconduit dans ses fonctions d'animateur référent. De nouvelles animations seront proposées comme le judo et l'anglais.

Tarifs des salles municipales

Le conseil valide la proposition de les réactualiser de 5 %, sauf le tarif horaire pour les associations locales.

Informations :

Le maire signale qu'il a volontiers mis à la disposition de la Carsat Rhône-Alpes la salle du pôle culturel de la Paix pour lui permettre de mettre en place un programme de prévention, dénommé D-Marche, à l'intention des retraités du territoire